



**51ème session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
Géorgie**

Genève, le 26 janvier 2026

Intervention du Luxembourg

Monsieur le Vice-Président,

Le Luxembourg salue la délégation de la Géorgie.

Le Luxembourg est préoccupé par le durcissement des restrictions pesant sur les droits humains.

Dans un esprit de collaboration constructive, le Luxembourg formule les recommandations suivantes :

1. Supprimer tous les obstacles à la liberté d'expression, d'association, de réunion pacifique et de presse, en veillant à ce que les journalistes et la société civile puissent exercer leurs activités librement et en sécurité.
2. Intensifier les efforts pour lutter contre la discrimination ainsi que les discours et actes de haine à l'encontre des minorités et de groupes vulnérables y compris les personnes handicapées, les migrants, les personnes LGBTQI+ et les personnes déplacées à l'intérieur du pays.
3. Renforcer les droits des femmes, notamment la santé et les droits sexuels et reproductifs.
4. Promouvoir les droits de l'enfant en garantissant l'accès à une éducation inclusive pour tous, notamment pour la communauté Rom.

Je vous remercie.